

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 février 2021

**PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 79

présenté par  
M. Anato

-----

**ARTICLE PREMIER****CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

À la première phrase de l'alinéa 53, après le mot :

« (DSSR) »,

insérer les mots :

« et à œuvrer au renforcement des systèmes de santé néonatale, maternelle et infantile ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le fond français Muskoka est un programme crucial pour l'accès aux droits de la santé sexuelle et reproductive, en particulier des adolescents, mais il paraît également important de rappeler que son objectif est également la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile.